



**REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
INTERCOMMUNAL AUBIGNOSC &
CHATEAUNEUF VAL ST DONAT**

TRANSPORTS SCOLAIRES

NOTE AUX PARENTS D'ELEVES

Mesdames, Messieurs,

La Région a repris la compétence « transport scolaire » initialement dévolue au Département.

Le conseil régional a décidé, pour cette nouvelle année scolaire 2018-2019, d'harmoniser le fonctionnement du service au niveau régional et d'instaurer de nouvelles règles en termes d'inscriptions.

La nouvelle organisation de la Région suppose que les familles s'inscrivent **entre le 18 Juin et le 31 Juillet** sur la plateforme régionale. L'organisateur secondaire (c'est-à-dire la mairie d'AUBIGNOSC pour le RPI AUBIGNOSC/CHATEAUNEUF)) devra valider ces inscriptions et paiera les participations financières fixées à 110€/an/usager, cette année. La gratuité a été maintenue pour les familles.

Pour éviter tout problème : la mairie d'AUBIGNOSC réceptionnera les fiches d'inscriptions (celles déjà transmises par les communes et celles que la Région va vous envoyer) et fera les démarches en ligne.

Toute demande d'inscription entraîne automatiquement une facturation par la Région pour la mairie, que le service soit utilisé ou non par l'utilisateur qui en a fait la demande.

Par conséquent, merci de n'inscrire que les enfants qui doivent vraiment prendre le car.

Il conviendra de préciser sur les fiches si le quotient familial est + ou - de 700 euros.

Ne pas oublier d'indiquer votre numéro de téléphone portable pour les alertes SMS de la Région en cas de suspension du car (neige, maladie du chauffeur etc...) et votre mail pour les envois groupés d'information.

NB : Les cartes de transport vous seront envoyées directement par la Région

Meilleures salutations,

Le maire – René AVINENS

